

Saint-Lô, le 15 janvier 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTION CŒUR DE VILLE : INAUGURATION DE L'OPÉRATION D'ACQUISITION-AMÉLIORATION RUE SAINT-THOMAS À SAINT-LÔ

Le 15 janvier 2020, Action Logement, le Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires (CDHAT), la Ville et la Communauté d'Agglomération de Saint-Lô (50), ont inauguré le programme de réhabilitation de l'immeuble situé Rue Saint-Thomas à Saint-Lô. Cette opération est l'une des premières livraisons nationales dans le cadre du programme Action Cœur de Ville.

La visite de fin de chantier s'est déroulée le mercredi 15 janvier, en présence de François BRIERE, Maire de Saint-Lô, Valentin GOETHALS, adjoint au Maire de Saint-Lô, Gilles DUHAMEL, membre du Comité régional Action Logement Normandie et Patricia PETIT, Directrice régionale Action Logement Normandie.

Situé dans le centre-ville de Saint-Lô, l'immeuble est composé d'un local commercial en rez-de-chaussée et de 3 étages qui étaient vacants depuis plusieurs années.

Cette opération d'acquisition-réhabilitation, accompagnée par le CDHAT, a été rendue possible grâce au nouveau financement d'Action Logement mis en place dans le cadre du programme national Action Cœur de Ville (prêts et subvention) pour un montant total de 141 740 euros.

Dans le cadre du programme Action cœur de Ville, une convention opérationnelle avait été signée le 15 mai 2019, pour accompagner et amplifier la reconquête du centre-ville de Saint-Lô tout en valorisant le lien emploi-logement.

Cette opération située Rue Saint-Thomas est une mise en œuvre concrète de ce dispositif. Elle propose, aux 2^{ème} et 3^{ème} étages, deux appartements T3 entièrement réhabilités d'une surface totale de 142 m², ainsi qu'un espace commercial au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage.

La réhabilitation de l'immeuble permet de valoriser cette rue du centre-ville, d'apporter une offre de logements adaptée aux besoins des salariés, et de redynamiser ce secteur grâce à son commerce.



CONTRIBUTION D'ACTION LOGEMENT À LA RECONQUÊTE DES CENTRES DES VILLES MOYENNES

Le **programme national Action Cœur de Ville** permet à 222 villes moyennes réparties sur tout le territoire national, de développer des projets ambitieux de reconquête de leur centre-ville, formalisés dans le cadre d'une convention pluriannuelle de revitalisation.

La lutte contre les fractures territoriales constitue une préoccupation majeure des partenaires sociaux. Elle conduit ces derniers à s'engager activement en soutien de cette politique publique aux côtés des acteurs

des territoires. À ce titre, Action Logement finance le volet habitat du programme en proposant une offre renouvelée de logements, accessibles aux ménages salariés grâce à la réhabilitation de bâtis considérés comme stratégiques pour la réussite de projets communaux de revitalisation.

Dans ce programme, doté au total de 5 milliards d'euros par différents acteurs, Action Logement engage 1,5 milliard d'euros sur 5 ans sous forme de prêts et de subventions versés directement aux opérateurs du logement social et aux investisseurs privés pour conduire les opérations identifiées en lien avec les communes.

Cette intervention d'Action Logement vise la création d'une gamme variée de logements, attractive et adaptée aux besoins des salariés : accession sociale, logement locatif social, privé ou libre par la requalification du bâti ancien de centre-ville. Par cette action volontariste, Action Logement entend activer un levier nouveau au bénéfice du développement de l'emploi et du dynamisme économique des territoires, et assurer ainsi pleinement sa vocation d'utilité sociale au service de l'intérêt général.

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 58 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

CONTACTS PRESSE

Action Logement :

Cathy LEVESQUE : 06 20 23 36 29 / cathy.levesque@actionlogement.fr

CONTACT PRESSE

Ville de Saint-Lô

Marine LEMONNIER – Cheffe de projet : 02 33 77 60 17 / marine.lemonnier@saint-lo.fr

Frédéric MARTIN – Service communication : 02 33 77 60 29 / frederic.martin@saint-lo.fr

CONTACT PRESSE

CDHAT

Véronique ZELMANN - Responsable communication du Groupe CDHAT : 02 33 75 62 44 /

veronique.zelmann@cdhat.fr